



Courrier de Rome

Informations Religieuses - Documents - Commentaires - Questions et Réponses

Année XLV n° 334 (524)

Mensuel - Nouvelle Série

Juin 2010

Le numéro 3€

LES SCANDALES DANS L'ÉGLISE : ÉCLAIRER LA NUIT OBSCURE

Après les attaques subies par l'Église en raison des scandales de pédophilie, il faut faire la lumière sur ces affaires, découvrir la part de vérité et la part d'instrumentalisation, comprendre les causes de ce cataclysme médiatique, et malgré les fautes parfois très graves de ses membres, continuer à « croire l'Église », et à la croire sainte et immaculée.

Les attaques médiatiques auxquelles l'Église est soumise ces derniers temps sont un motif d'angoisse pour de nombreux catholiques. Ceux-ci sont légitimement inquiets pour la crédibilité de l'institution à laquelle ils appartiennent, et se demandent quels seront les effets de ce déluge de critiques non seulement sur l'opinion publique, mais aussi et surtout sur la santé des âmes. Il semble à certains que l'Église catholique soit au bout de ses forces dans la société moderne, pensée renforcée par le fait que le Saint-Siège et l'Épiscopat ne semblent pas en mesure de répondre efficacement aux accusations qui leur sont portées. La situation semble donc très négative : une nuit obscure, dont seul un miracle pourrait nous sortir. Évacuons tout de suite de notre discours toute ambiguïté. Personne ne nie l'existence d'abus sexuels répandus et, ce qui est pire, l'absence de mesures adaptées de la part de ceux qui ont la charge de veiller. Mais **tout est dans la façon dont on présente le fait**. On peut traiter un cas de pédophilie tel qu'il est, en exprimant une juste indignation envers les responsables et en souhaitant des mesures punitives plus efficaces ; ou bien, comme cela a été le cas, on peut l'utiliser comme prétexte pour impliquer toute une catégorie de personnes (les prêtres) et la société à laquelle ils appartiennent (l'Église catholique).

L'ANALYSE DES FAITS

Lorsque l'obscurité nous cache la forme des choses, il ne faut pas nous y résigner (comme semble le suggérer un certain Prélat haut placé), mais allumer les lumières. La première lumière est l'analyse dépassionnée des faits. En particulier :

1 — Le scandale actuel a été construit en reliant les uns aux autres des cas d'abus ayant eu lieu sur une très longue période, et dont la majeure partie était déjà sanctionnée

soit par l'autorité civile, soit par l'autorité ecclésiastique. Impossible de ne pas se demander : pourquoi les ressortir tous ensemble aujourd'hui ?

2 — Les journalistes ont créé une confusion supplémentaire (et augmenté leurs ventes) en ne faisant pas de distinction entre les accusations et les condamnations. Or une étude statistique publiée en 2004 aux États-Unis¹ montre que seulement 4 % des prêtres accusés d'abus sexuels ont été reconnus effectivement coupables par les tribunaux. Nous nous trouvons donc ici face à une véritable chasse aux sorcières. Si peu nombreux sont ceux qui s'en rendent compte, et encore moins nombreux ceux qui le dénoncent, nous le devons à des décennies de propagande anticatholique sans que les autorités ecclésiastiques aient su s'y opposer de façon adéquate, si bien que dans l'imaginaire collectif, toute attaque contre l'Église semble normale, voire nécessaire.

3 — Sur la totalité du clergé catholique, selon des estimations fiables², les pédophiles représentent beaucoup moins de 1 %. Nous le répétons : en disant cela, nous n'avons pas l'intention d'excuser les auteurs de crimes, et encore moins ceux qui, pendant des années, n'ont pas rempli correctement leur devoir de vigilance. Mais nous ne pouvons pas non plus ne pas réagir face à la tentative de faire flèche de tout bois. La presse a cherché à faire passer l'idée que la pédophilie constitue un problème des prêtres catholiques en tant que tels. Et nous devons dire qu'elle y est arrivée. Dans le langage commun, l'association entre « prêtre » et « pédophile » est devenue normale, comme si le prêtre non pédophile était devenu l'exception, et non le contraire. Dans ce cas aussi, si nous observons la disproportion entre *fait* et *présentation du fait*, nous ne

1. L'enquête a été demandée par la Conférence Épiscopale Américaine au *John Jay College of Criminal Justice* de New York, qui n'est pas une université catholique, et qui est unanimement reconnu comme la plus importante institution académique américaine en matière de criminologie.

2. Cf. *Ibid.*

**LE SECRÉTARIAT DU
COURRIER DE ROME
SERA FERMÉ PENDANT
LES MOIS DE JUILLET ET
D'AOÛT 2010**

Les Actes du IX^e Congrès Théologique du Courrier de Rome des 8, 9 et 10 janvier 2010, « *Vatican II : un débat à ouvrir* », seront disponibles à la librairie France Livres, 21 rue Monge, Paris, la dernière semaine de juin (voir page 2).

Le X^e Congrès Théologique du Courrier de Rome aura lieu à Paris les 7, 8 et 9 janvier 2011

pouvons pas ne pas penser qu'il y a quelque chose de profondément anormal.

4 — Au scandale de la pédophilie ont été associées, illégitimement mais systématiquement, certaines instances typiques de la pensée libérale et progressiste. À côté de la dénonciation d'abus sexuels, beaucoup ont réclamé que l'Église change sa doctrine (comme si c'était possible !) sur la sexualité et sur le rôle de la femme. L'obnubilation de la conscience moderne a empêché de prendre conscience de ce paradoxe : d'un côté on demande plus de vigilance sur l'usage détourné de la sexualité, de l'autre on prend les positions les plus laxistes en matière de morale sexuelle. Dans cette perspective, on a soulevé l'idée d'une corrélation présumée entre pédophilie et célibat ecclésiastique. Mais les statistiques, comme les experts en psychiatrie, disent le contraire : dans la grande majorité des cas de pédophilie, les responsables sont des membres de la famille : parents, grands-

parents... Toutes personnes mariées. Bien évidemment, personne n'insinue qu'il y a un rapport de cause à effet entre mariage et abus sur mineurs (le pourcentage élevé d'abus dans le cadre familial dépend simplement du contact plus important que ces personnes ont avec les enfants). Mais cette donnée confirme avec certitude que le rapport entre célibat et abus n'existe pas.

DE L'AUTOCRITIQUE, MAIS PAS D'AUTOMUTILATION

Ces simples réflexions nous permettent de voir les choses un peu plus clairement, d'allumer une lumière dans la « nuit obscure » dans laquelle nous semblons nous trouver. Tomber dans le piège de la « panique morale » créée par la presse n'est pas sage. Les catholiques, assurément, ne peuvent pas se le permettre. Nous arrivons donc à quelques conclusions.

a) Le problème de la pédophilie, au sein de l'Église catholique, existe et il est très grave, non seulement à cause de l'existence de personnes coupables d'abus (il y a de telles personnes partout, même dans les familles), mais surtout à cause de la négligence des personnes qui ont le devoir d'être vigilantes. Sur ce point la condamnation doit naturellement être implacable.

b) En plus de prendre conscience de ce qui s'est passé, il faut également s'interroger sur les causes profondes du phénomène. Les progressistes eux-mêmes, qui aujourd'hui déchirent leurs vêtements et font cause commune avec les ennemis de l'Église dans les attaques envers le Pape, devraient se demander pourquoi l'écrasante majorité des abus a eu lieu au cours des dernières décennies, alors qu'auparavant on n'enregistre que quelques cas sporadiques et rapidement réprimés³. N'y aurait-il pas une corrélation entre la mentalité séculière, la perte d'identité du sacerdoce catholique, la perte de contenu doctrinal, le libertinisme moral d'un côté, et la diffusion de pratiques sexuelles au sein du clergé de l'autre? La naïveté et le manque de vigilance de la part des Évêques n'ont-ils pas favorisé l'entrée dans les séminaires de personnes qui prenaient l'habit sans savoir vraiment ce que c'est qu'un prêtre? Le Pape, dans sa lettre aux fidèles irlandais, répond par l'affirmative⁴. Et le fait que certains des Évêques les plus progressistes (nous pensons à celui de Milwaukee, aux États-Unis, ou à celui de Bruges, en Belgique) soient justement les plus impliqués dans ces affaires semble confirmer cette hypothèse.

3. Cf. F. AGNOLI, *La pédophilie est un cadeau de 68*, in *Il Foglio* du 17 avril 2010, p. IV.

4. « Au cours des dernières décennies, l'Église dans votre pays a dû affronter de nouveaux et graves défis à la foi, découlant de la transformation et de la sécularisation rapides de la société irlandaise. [...] Au cours de cette période, apparut également la tendance déterminante, également de la part de prêtres et de religieux, à adopter des façons de penser et à considérer les réalités séculières sans référence suffisante à l'Évangile. » (BENOÎT XVI, *Lettre pastorale aux catholiques d'Irlande*, LEV, Cité du Vatican 2010).



rigoureusement dogmatiques permettront de dissiper la confusion pastorale que l'on constate d'une paroisse à l'autre, depuis plus de quarante ans. Ces précisions paraîtront inopportunes aux politiques et byzantines aux partisans d'une « pastorale de l'autruche »; elles s'adressent à tous ceux qui savent que seul un diagnostic sérieux permet de trouver un remède efficace.

Ces actes montrent l'utilité et la nécessité du débat proposé par Mgr Gherardini qui, au moment de la parution de son livre, anticipait sans le savoir sur l'ouverture des entretiens théologiques entre le Saint-Siège et la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X.

Ce livre peut être commandé au prix de **20 € + 3 € de port** à l'adresse :

Courrier de Rome, B.P. 156, 78001 Versailles Cedex

ou

courrierderome@wanadoo.fr

c) Mais l'autocritique, nécessaire dans des cas comme celui-ci, ne doit pas dispenser les catholiques de constater que la presse s'est servie de certains faits pour ourdir une honteuse attaque contre l'Église et le Pape. De quelle façon, c'est ce que nous avons vu ci-dessus. On a relié des faits qui se sont produits en des temps et des lieux différents. On a donné l'impression que le nombre de prêtres impliqués était très élevé. On a cherché à mettre en relation la doctrine morale catholique avec la pédophilie. Mais cela ne suffisait pas. Les journaux américains sont allés bien plus loin, en cherchant à mêler aussi au scandale le Souverain Pontife, c'est-à-dire la personne qui, hier et aujourd'hui, a le plus fait pour punir les coupables et éloigner les complices. C'est le *New York Times* qui a commencé, en accusant le Pape d'avoir couvert un cas de pédophilie quand il était évêque en Allemagne⁵. Et le *Washington Post* de surenchérir avec la publication d'une réponse du cardinal Ratzinger, alors qu'il était Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, par laquelle il refusait la réduction à l'état laïc à un prêtre coupable de pédophilie⁶. Rien de

5. L. GOLDSTEIN, *Pope Put Off Punishing Abusive Priest*, dans le *New York Times* du 10/04/2010, p. A1.

6. M. BOORSTEIN et I. SHAPIRA, *Pope Benedict balked at defrocking California priest over moles-*

Le IX^e congrès théologique du *Courrier de Rome* a emprunté son thème au titre de l'ouvrage paru peu auparavant sous la plume de Mgr Brunero Gherardini : *Vatican II, un débat à ouvrir*. Ce titre est une invitation à laquelle les conférenciers des précédents congrès s'étaient permis de répondre par avance.

La nouveauté est de voir un théologien romain de renom, ancien professeur à l'Université pontificale du Latran, directeur de la revue *Divinitas*, inviter à considérer Vatican II comme un objet de débat. En effet ce concile, bien qu'il se soit voulu seulement pastoral, requiert aujourd'hui encore de la part du clergé et des fidèles une adhésion intellectuelle et une soumission disciplinaire qui en font un cas unique : un concile *dogmatiquement* pastoral.

Les études réunies dans ce volume prouvent que seules des précisions

provenant de sources rigoureuses et rigoureusement dogmatiques permettront de dissiper la confusion pastorale que l'on constate d'une paroisse à l'autre, depuis plus de quarante ans. Ces précisions paraîtront inopportunes aux politiques et byzantines aux partisans d'une « pastorale de l'autruche »; elles s'adressent à tous ceux qui savent que seul un diagnostic sérieux permet de trouver un remède efficace.

vrai, évidemment. La nouvelle annoncée par le premier journal était tout simplement fautive. Quant à la seconde, le document est authentique, mais il ne démontre rien, puisque le Saint-Siège, dans sa pratique habituelle, ne permet pas à un prêtre d'abandonner l'habit comme et quand il veut; dans le cas en question, en outre, l'acceptation de la demande aurait permis au coupable d'éviter le procès canonique, qui s'est conclu deux ans plus tard par sa condamnation et sa réduction à l'état laïc. Et nous nous sommes limités ici à deux des titres parmi les plus lus dans le monde.

d) Il nous semble que ces réflexions sont évidentes. Et c'est précisément pour cela que nous nous étonnons que bien peu d'organes d'information catholiques aient réussi à les exposer avec assez de clarté et de force. On a préféré s'évertuer à défendre l'indéfendable, nier l'indéniable ou admettre l'inadmissible, et l'on a négligé l'essentiel. Et cela a fait le jeu de la presse. Par ailleurs, nous serions terriblement ingénus si nous ne voyions pas une connivence entre certains milieux ecclésiastiques et la presse libérale qui s'est rendue protagoniste de ces attaques. En effet, si la majeure partie de l'Église a entouré le Pape, nombreux sont ceux qui ont profité de la situation pour unir leurs voix au chœur des protestations et des

tation, dans le *Washington Post* du 10 avril 2010.

critiques insensées.

Puisque l'on constate que le scandale médiatique, bien que fondé sur des événements ayant pour certains réellement eu lieu — et au sujet desquels, nous ne nous lassons pas de le répéter, tout chrétien ne peut qu'exprimer son indignation et sa condamnation — a été en grande partie piloté et instrumentalisé, il est naturel de se demander *qui* se trouve derrière une attaque si grave, et *pourquoi* elle a été lancée contre l'Église.

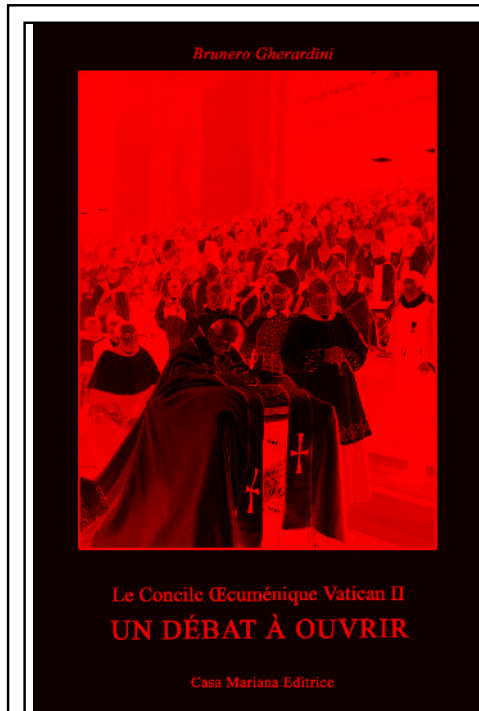
SIGNE DE CONTRADICTION

La réponse est en réalité plus simple que la question. Elle nous est donnée tout d'abord par Notre-Seigneur lui-même, qui nous a rappelé qu'il était « signe de contradiction » (Lc, 3, 34). Qu'est-ce que cela signifie, appliqué à la situation actuelle? Que l'Église catholique, malgré son affaiblissement et la grave crise qu'elle traverse, reste de toute façon une pierre d'achoppement pour la société moderne. Le relativisme sur lequel celle-ci se fonde, en effet, peut accepter n'importe quel système de pensée, sauf la négation du relativisme lui-même. Ceux qui soutiennent l'existence d'une vérité objective et univoque qui peut être connue avec certitude par l'esprit humain sont automatiquement accusés d'intolérance, désignés comme fondamentalistes, mis au ban. C'est ce qui arrive à ceux qui, parce qu'ils croient à une Vérité absolue, ne sont pas disposés à réduire le fait religieux à une simple opinion privée. La société moderne, en ce sens, n'est pas anti-religieuse, mais *irreligieuse*. Elle accepte tous les cultes, mais au prix d'un agnosticisme substantiel de fond. On peut dire « je crois en telle ou telle religion », mais pas « ma religion, pour des raisons objectivement valides, est la vraie religion », et encore moins « la vraie religion ne peut pas avoir le même traitement que les fausses religions ». Le libéralisme est la résultante politique du scepticisme. Son postulat fondamental est que la réalité des choses est inconnaissable par l'homme : d'où le mouvement perpétuel des convictions théoriques et morales, non liées à des vérités objectives et démontrables, mais à l'opinion. La religion a droit de cité tant qu'elle demeure dans cette perspective. Si elle prétend à davantage, elle est taxée d'intégrisme.

CE QUI A CHANGÉ AUJOURD'HUI

On pourrait ici objecter que tout cet acharnement contre l'Église était compréhensible avant le Concile : maintenant, est-ce que ce ne sont pas les autorités ecclésiastiques elles-mêmes qui soutiennent ce qu'elles condamnaient avant, c'est-à-dire la liberté religieuse pour tous les cultes? L'objection est pertinente, mais il faut se souvenir que les ennemis historiques de l'Église ne sont pas conditionnés par des distinctions de ce type : ils considèrent et haïssent l'Église *en tant que telle*, pour ce qu'elle représente, abstraction faite des vicissitudes présentes, et la faiblesse qu'elle montre en ce moment encourage même davantage l'attaque de ceux qui voudraient la détruire.

Une donnée apparue au cours de ces der-



Brunero Gherardini, prêtre de Prato (Italie) est au service du Saint-Siège depuis 1960, notamment comme professeur d'ecclésiologie et d'œcuménisme à l'Université pontificale de Latran jusqu'en 1995. Il est l'auteur d'une centaine d'ouvrages et de plusieurs centaines d'articles de revues, sur trois cercles de recherche concentriques : la Réforme du XVI^e siècle, l'ecclésiologie, la mariologie. Brunero Gherardini est actuellement chanoine de l'Archibasilique Vaticane et directeur de la revue internationale de théologie « Divinitas ».

Ce livre peut être commandé au prix de **15 € + 3 € de port** à l'adresse :

Courrier de Rome, B.P. 156, 78001 Versailles Cedex

ou

courrierderome@wanadoo.fr

nières années s'impose aussi à notre attention. Bien qu'il n'y ait pas de changement de cap substantiel, ni de mise en discussion du Concile, on enregistre dans l'Église des signaux, discrets mais significatifs, qui pour beaucoup ont été l'occasion de « découvrir » quelque chose de la Tradition catholique : certaines paroles du Pape contre le relativisme, la libéralisation de la Messe tridentine, la proposition de modèles sacerdotaux traditionnels comme le saint Curé d'Ars, pour ne donner que quelques exemples. Tout cela — et ce ne sont que quelques gouttes jetées dans le *mare magnum* postconciliaire! — a suffi à alarmer les franges les plus progressistes, et surtout à exciter la rancœur des ennemis de l'Église de façon incroyablement violente. Il apparaît maintenant avec toute la clarté possible que le « dialogue avec le monde » inauguré par le Concile a été toujours et uniquement unilatéral, et qu'« ouverture » et « bienveillance » ne reçoivent pour toute réponse que mépris et persécution, ce qui confirme une fois de plus que le rôle de l'Église est de convertir le monde, et non de s'opposer à lui dialectiquement. Le monde, de même qu'il loue et apprécie l'œcuménisme, le laïcisme et la liberté religieuse, hait et combat tout ce qui s'y oppose, tout ce qui pourrait faire référence à la doctrine traditionnelle de l'Église. Et comme nous l'avons déjà rappelé, c'est Jésus lui-même qui nous dit dans l'Évangile que le mépris manifesté par le monde est le

Dans ce livre Mgr. Gherardini étudie la question de la valeur du magistère du Concile et de son interprétation. Nos lecteurs y verront sans doute une manière différente d'aborder les problèmes doctrinaux, mais pour arriver pratiquement aux mêmes conclusions que bien de nos publications. Ce nouvel ouvrage a l'avantage d'ouvrir un débat au cœur de la Rome éternelle et donc de l'Église.

Table des matières

Préface, Prologue

Ch. I – Le concile œcuménique Vatican II

Ch. II – Valeur et limites du concile Vatican II

Ch. III – Pour une herméneutique de Vatican II

Ch. IV – Évaluation globale

Ch. V – La Tradition dans Vatican II

Ch. VI – Vatican II et la liturgie

Ch. VII – Le grand problème de la liberté religieuse

Ch. VIII – Œcuménisme ou syncrétisme?

Ch. IX – L'Église de la Constitution dogmatique *Lumen Gentium*

Épilogue

Supplique au Saint-Père

révélateur du côté où se trouve la Vérité. Lorsque tous nous attaquent pour notre fidélité au Seigneur et à son Église, c'est le signe que nous marchons sur la bonne route, toute sinueuse qu'elle soit. C'est justement ce qui nous permet, à côté d'une amertume compréhensible, d'éclairer la « nuit obscure » dans laquelle nous nous trouvons par quelques lumières d'espoir.

« PRIEZ SANS CESSER »

Il nous faut donc du courage. Il nous faut la lucidité qui permet de voir le dessein divin qui se trouve derrière chaque événement, même le plus triste. Et somme toute, nous ne devons aucunement nous plaindre de la persécution : pensions-nous être au-dessus de notre Maître? « S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi » (Jn 15, 20). Retenons ces paroles évangéliques. Même dans la déception, dans la perplexité, dans l'amertume pour les fautes de tant de prêtres et pour les persécutions pleines de haines subies par le Pape, l'indignation ne doit pas diminuer notre amour pour l'Église, et doit toujours céder le pas à la prière. Ne pas perdre courage, donc, mais *prier sans cesse*, comme le dit saint Paul (1 Tess 5, 17) : que cela soit la marque des bons chrétiens dans les temps difficiles, aujourd'hui comme hier.

La Tradizione Cattolica n°2 (2010)

JE CROIS L'ÉGLISE « UNE »

RÉFLEXIONS SUR LA NOTION DE COMMUNION PLEINE ET NON PLEINE

L'expression « communauté chrétienne » en « non pleine communion » avec l'Église est désormais entrée dans le vocabulaire, et à travers ce nouveau concept, on justifie les nombreuses initiatives œcuméniques actuelles. Mais à la lumière de la doctrine traditionnelle, nous nous apercevons que cette expression est incompatible avec la nature même de l'Église.

Parmi les éléments les plus significatifs introduits par l'ecclésiologie du Concile Vatican II, il y a, on le sait, une notion « analogique » du concept de communion avec l'Église; nous voulons parler de cette conception qui admet la possibilité d'union avec l'Église catholique à différents degrés ou niveaux : on a ainsi une communion pleine et une communion *non pleine*, ce qui, si nous tirons les conséquences logiques de ce principe, peut être décliné de mille façons : une communion imparfaite, une communion « en marge », une communion croissante, une communion virtuellement existante, etc.

Cet élément, loin de revêtir un intérêt purement académique, est en réalité indispensable pour assurer le dynamisme du mouvement œcuménique, et surtout pour donner un fondement ecclésiologique aux convergences¹ sur lesquelles il se fonde et qu'il entend stimuler : nous sommes persuadés que ce point constitue l'élément doctrinal le plus nécessaire à cette fin. En effet tous les éléments chrétiens présents dans les *fausses églises* (cette définition est évidemment incompatible avec la nouvelle ecclésiologie) sont présentés comme un appel à l'unité dont l'Église catholique posséderait la plénitude. Dans ce sens, ces éléments chrétiens seraient déjà opérants, et ils se dessineraient déjà positivement comme fondement d'une certaine unité : la communion est déjà présente même si elle n'est pas encore pleine; c'est la communion *non pleine*, mais communion tout de même.

Par exemple dans cette perspective, le sacrement du baptême administré dans les églises luthériennes, ou la foi en le Christ Sauveur, étant matériellement des éléments communs avec le Catholicisme, seraient déjà le fondement d'une certaine unité au nom de laquelle on peut déjà prier ensemble ou organiser des rencontres œcuméniques.

Notons pour le moment que, dans cette

dynamique, il n'y a pas de place pour la conversion, mais seulement pour une supposée convergence commune qui doit être stimulée toujours davantage pour reconstruire l'Unité originelle détruite par le péché de tous.

Notons également — avec une pointe d'ironie — que les « lefebvristses » eux-mêmes, seraient dans cet état de communion *non pleine* avec l'Église, mais tout de même en communion.

En réalité, pour être fidèle à la Tradition constante de l'Église, un « lefebvriste », comme tout catholique, se voit contraint de refuser l'utilisation de cette notion. La communion avec l'Église catholique est par nature une réalité univoque et indéclinable : ou bien on est en communion, ou bien on ne l'est pas. Ou l'on appartient à l'Église, ou on ne lui appartient pas. Nous allons essayer, dans les réflexions qui suivent, d'illustrer pourquoi.

LA NOUVELLE ORIENTATION ECCLÉSIOLOGIQUE

Avant d'entrer dans le vif de nos considérations, il nous semble utile de parler un peu plus de l'actuelle orientation ecclésiologique concernant ce point crucial.

Il faut bien se souvenir que l'analyse par la théologie contemporaine du phénomène des divisions entre chrétiens se fonde sur des critères purement historicistes et naturalistes. Les séparations seraient le fruit de jalousies, de disputes, de caprices, de péchés, dont tous les chrétiens se seraient tachés au cours des siècles. Par conséquent, le mouvement œcuménique voudrait recomposer l'Unité précisément en repartant d'une authentique purification de la mémoire pour effacer les restes du péché qui demeurent encore. L'Église catholique se serait en quelque sorte elle aussi tachée de ce péché comme les autres : ce premier élément nous fournit déjà une clé de lecture utile pour les scandaleux *mea culpa* auxquels nous avons assisté ces dernières années, et dans lesquels c'est l'institution qui est impliquée et culpabilisée.

Disons tout de suite que ce *status questionis* est inacceptable, et surtout qu'il présuppose une notion d'Unité qui n'est pas catholique. Le péché contre l'Unité est un péché contre l'Église catholique, et il est inadmissible que celle-ci soit, plus ou moins directement, traînée sur le banc des accusés alors qu'elle est l'unique victime de tous les schismes et de toutes les divisions entre chrétiens que l'histoire a connus. Le vrai péché dont il faut se purifier pour revenir dans l'Unité s'appelle « schisme », et il s'agit par définition d'un péché qui *ne peut pas* être commis par l'Église², ni par ceux

qui restent ses membres, puisqu'au moment où ce péché est commis, il y a séparation d'avec l'Église. C'est le péché de séparation des « frères séparés », et nécessairement, ce péché ne peut être que le leur³.

N'oublions pas que le mouvement œcuménique naît et se développe en milieu protestant, bien avant le Concile; en avoir accepté les règles du jeu à partir du Concile présuppose un inadmissible mépris pour l'Église du passé, jugée en quelque sorte coupable, ainsi que pour l'œuvre généreuse de cortèges de Papes et de saints qui se sont prodigués pour rappeler à l'unique bercail les « frères séparés », à travers la conversion au Catholicisme.

Notons aussi que dans ce contexte, la notion classique de « schisme » perd en pratique sa signification traditionnelle; le péché contre l'Unité de l'Église devient plutôt le péché de ceux qui refusent l'œcuménisme et la typologie de recomposition que celui-ci propose : mais cette recomposition tend à une forme d'unité absurde et qui ne peut pas être proposée à la conscience catholique.

Le principe qui voudrait que l'Unité doive être recomposée est absolument indéfendable : il est nécessaire au contraire de tout faire pour ré-accueillir les « frères séparés » dans l'Unité que l'Église n'a jamais perdue et ne perdra jamais.

I) L'ÉGLISE EST LE CORPS MYSTIQUE DU CHRIST

Avant toute chose, nous ne devons pas oublier que la particularité de l'Église est

tives romains ont poussé à la division de l'Église orientale et occidentale. »

3. Nous n'entendons pas cacher le fait que des composantes linguistiques, historiques et humaines sont elles aussi entrées en jeu, mais aucune de ces composantes, même considérées dans leur ensemble, ne peut être considérée comme un motif suffisant pour un acte aussi grave que celui de la séparation d'avec le Siège Apostolique. Tant en ce qui concerne les églises vétéro-orientales que les églises orthodoxes, l'historiographie contemporaine minimise le problème dogmatique et met l'accent sur les incompréhensions linguistiques et les tendances prévaricatrices réciproques. Le problème essentiel reste au contraire le suivant : « *Il ne suffit pas d'accepter avec docilité les anciens documents du magistère ecclésiastique, mais il faut de plus embrasser avec une fidèle soumission de cœur toutes ces définitions qui par l'Église, en vertu de sa suprême autorité, nous sont proposées à croire.* » (PIE XII, *Orientalis Ecclesiae*). Pour preuve, le fait qu'après la Déclaration christologique commune entre l'Église catholique et l'église assyrienne d'Orient, signée en 1994 respectivement par Jean-Paul II et par Mar Dinkha IV, l'église assyrienne persiste dans une situation de schisme, signe manifeste qu'une chose est d'accepter une définition, une autre chose est de l'accepter en vertu de l'autorité du Siège Apostolique.

2. Cf. *Syllabus*, proposition condamnée n° 38 : « Les nombreux actes arbitraires des Pon-

1. « Convergence » est le terme utilisé par Teilhard de Chardin — et repris ensuite par une grande partie des théologiens contemporains — pour remplacer la notion traditionnelle de *conversion*, considérée comme obsolète. Il s'agirait, en résumé, de faire précisément « converger » toutes les confessions chrétiennes en mettant en évidence ce qu'elles ont en commun plutôt que ce qui les sépare, en « *bypassant* » ainsi le problème de la conversion avec tout ce que celle-ci implique.

d'être une société essentiellement surnaturelle, dans laquelle se rencontrent et s'harmonisent l'élément humain et l'élément d'origine divine. Ceci présuppose, pour la question qui nous occupe, des critères d'évaluation différents de ceux qui sont communément utilisés pour une société purement naturelle.

Pour bien poser le problème, nous devons donc focaliser notre attention sur le fait que l'Église est, dans l'Histoire et à travers l'Histoire, la continuation de l'œuvre de l'Incarnation, sans laquelle elle serait impensable. Puisque le Verbe a pris une nature humaine complète et a uni de façon parfaite dans sa Personne les deux natures humaine et divine, la continuation dans le temps de cette œuvre se réalise dans l'institution qu'Il a fondée et qui le représente à un titre unique et exclusif, et dans laquelle — et seulement dans laquelle — les hommes trouvent tous les éléments surnaturels nécessaires à leur sanctification et à leur incorporation au Christ lui-même, dont ils deviennent membres du Corps Mystique par le baptême. Une fois incorporés au Christ, les hommes, bien que restant des hommes, sont revêtus de la grâce et des dons du Saint-Esprit, c'est-à-dire d'éléments purement surnaturels : c'est en ce sens que l'Église est la continuation de l'Incarnation dans l'Histoire.

Nous devons surtout noter que l'union des deux natures en la Personne du Verbe représente ce qui peut être réalisé de plus unique, de plus inséparable et de plus indivisible, et ce pour une raison bien précise. En effet la personne est l'« irrépérable », pour employer un terme cher à la philosophie moderne. Cela signifie qu'il ne peut exister une unité plus *une* que celle de la personne elle-même, ultérieure à elle, car dans la personne est atteinte l'apogée de l'unité. Cette unicité est tellement absolue que chaque personne représente une réalité unique, parfaite et complète. S'il peut exister dans la création plusieurs chats ou plusieurs chevaux, il n'existe qu'un seul Jules César et qu'un seul Robert Bellarmine : la personne est donc un *unicum* irrépérable et incommunicable.

Par conséquent, une personne qui serait divisée dans les parties essentielles qui la composent, comme l'âme et le corps, ou qui — raisonnablement par l'absurde — serait répétée, comme s'il y avait plusieurs Jules César, cesserait simplement d'être une personne.

Mais si cela est vrai d'une personne humaine, n'est-ce pas encore plus vrai d'une personne divine et — par analogie — de son Corps Mystique qui en continue la mission dans les siècles ?⁴

Par conséquent et par analogie, les membres de ce Corps dont la Tête est Notre-Seigneur ne peuvent pas être partiellement

attachés à la tête : soit ils font partie intégrante du corps, soit ils ne font plus aucunement partie du corps ; soit les membres existent dans son Corps Mystique Parfait, soit ils ne peuvent exister ailleurs, comme s'ils étaient des membres imparfaitement unis.

Nous le constatons dans la réalité : il n'existe pas, pour un membre, d'état intermédiaire, dans lequel il appartient et en même temps n'appartient pas à notre corps ; ceci doit être admis absolument, sous peine de perte ou de diminution de cette perfection absolue et intrinsèque de l'Église qui s'appelle Unité : la communion avec l'Église est une seule, parce que si l'Unité de l'Église pouvait être déclinée en des modalités imparfaites, elle cesserait simplement d'être Unité.

En effet, ce qui par essence et par définition est parfait — et donc uni et absolu — ne subsisterait plus, c'est-à-dire cesserait d'exister, au moment où manquerait la perfection unique et irremplaçable qui le spécifie et le caractérise : dans ce cas cette chose deviendrait une autre chose, avec d'autres caractéristiques⁵.

Les précédents historiques

L'ecclésiologie contemporaine à laquelle nous nous référons est résolument nouvelle. Toutefois, la racine de l'erreur sous-jacente ne l'est pas, et elle a historiquement coïncidé avec la plus grande dispute christologique que l'Histoire ait connue. En effet dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, le démon a cherché à attenter au dogme fondamental qui est l'expression de la vérité fondamentale à travers laquelle il a été vaincu : l'Incarnation, c'est-à-dire l'union des deux natures en la Personne du Verbe. Ce duel historique, qui a connu mille variantes et traverses, a atteint son apogée dans le débat entre saint Cyrille d'Alexandrie et Nestorius au cinquième siècle.

Nous ne devons donc pas nous étonner que l'Unité, en tant que prérogative unique et inéluctable de l'Église catholique, Corps Mystique du Verbe Incarné, soit aujourd'hui le dogme le plus attaqué et le plus terni par les nouvelles conceptions ecclésiologiques. De même qu'au cinquième siècle fut attaquée l'Unité en la Personne du Verbe, aujourd'hui elle est attaquée dans son Église.

La conversion n'est pas un résultat arithmétique

Avant d'aller plus loin, précisons que nos considérations ont pour objet les groupes chrétiens non catholiques, auxquels est

reconnue une certaine ecclésialité ou du moins un statut légitime de communauté constituée ; restant donc sur un plan strictement ecclésial, nous n'entrons donc pas dans des considérations liées aux parcours personnels de conversion qui peuvent avoir lieu chez l'un ou l'autre *individu* appartenant à l'une de ces communautés⁶. En outre, nous voudrions éclaircir un point sur lequel nous reviendrons au cours de nos réflexions : il s'agit des nombreux éléments communs que le catholicisme possède avec les différentes confessions chrétiennes. Il est indéniable par exemple que l'Église a beaucoup en commun avec les orthodoxes, et par conséquent une communion ecclésiale *non pleine* mais significative semble manifeste⁷. Un premier élément fondamental de réponse est que cette communion se fonde uniquement sur la présence d'éléments communs *considérés dans leur matérialité* ; nos réflexions, en revanche, entendent mettre en évidence la valeur *formelle* de ces éléments en relation à l'Église et à sa nature particulière.

La portée de cette distinction peut être mise en évidence par un exemple concret : l'expérience de chacun peut témoigner qu'il n'est pas du tout certain que ceux qui ont, au niveau matériel, un grand nombre d'éléments en commun avec l'Église catholique, se convertiront plus facilement et plus rapidement que ceux qui n'en ont pas. Par exemple un non chrétien pourrait se convertir plus facilement qu'un orthodoxe, bien que ce dernier ait certainement beaucoup plus de choses « en commun » avec l'Église. On peut même peut-être affirmer le contraire : ceux qui ont peu ou rien en commun avec l'Église peuvent se convertir plus facilement que ceux qui, en théorie, partagent presque tout avec le catholicisme, mais qui

6. Par conséquent, la question du baptême *in voto* ne fera pas partie de notre étude.

7. Il est utile de nous arrêter un peu sur ce point. Le Vicaire du Christ sur terre, c'est-à-dire le successeur légitime de saint Pierre, n'est pas un « élément ajouté » avec ou sans lequel l'Église reste la même. Le Souverain Pontife est le lien visible d'unité, comme la tête l'est pour le corps. C'est pourquoi, si l'on enlève ce lien, nous n'avons plus un corps, mais un ensemble de membres décérébrés. Pie XII l'affirmait clairement : « *Ceux-là se trompent donc dangereusement qui croient pouvoir s'attacher au Christ Tête de l'Église sans adhérer fidèlement à son Vicaire sur la terre. Car en supprimant ce Chef visible et en brisant les liens lumineux de l'unité, ils obscurcissent et déforment le Corps mystique du Rédempteur au point qu'il ne puisse plus être reconnu ni trouvé par les hommes en quête du port du salut éternel* » (PIE XII, *Mystici Corporis*). De façon analogue, soutenir une ecclésiologie qui refuse explicitement le primat pétrinien signifie non seulement nier un point doctrinal, mais aussi défigurer la doctrine ecclésiologique tout entière. Le fait que les orthodoxes ne perçoivent pas la doctrine du primat pétrinien (dans ses successeurs) comme appartenant à l'enseignement de Notre-Seigneur a donc des répercussions sur toute la doctrine de l'Église, qui les a historiquement conduits à un césaropapisme avancé et au problème réel d'harmonie entre les différents patriarcat.

4. L'Église, pour être précis, n'est pas une personne mais une *societas*. Toutefois, à l'égal de la personne l'Église est *Une*.

5. Cette conclusion peut facilement être étayée par un simple argument philosophique. Là où existe un mouvement vers une perfection ultime, existe nécessairement un état actuel d'imperfection. Plus précisément : là où subsiste une puissance à une perfection, cela signifie que cette dernière n'est pas parfaitement en acte. Si donc l'Unité de l'Église pouvait subsister même dans des formes imparfaites, en marche vers un perfectionnement progressif, cela signifierait attribuer à l'Unité même de l'Église une imperfection inadmissible.

ont cette hostilité préconçue envers l'Église de ceux qui sont tachés du péché de schisme.

Et l'Histoire est là pour le démontrer : au cours du dernier millénaire, l'Église a réussi à convertir des millions de païens, tandis que le nombre de re-convertis du schisme d'Orient a toujours été faible.

C'est pourquoi fonder la « reconstruction » de l'Unité sur la base des quantités d'éléments en commun entre les différentes confessions chrétiennes, éléments considérés exclusivement sous leur aspect numérique, signifie analyser le problème sur un plan purement matériel et ne pas tenir compte de la réalité des faits et de la vraie nature du problème.

II) L'ÉGLISE EST L'ÉPOUSE DU CHRIST

L'analogie qu'utilise saint Paul⁸ en définissant l'Église comme Épouse du Christ est bien connue.

En réalité, Notre-Seigneur utilise déjà souvent dans l'Évangile le thème du banquet nuptial pour présenter le mystère de l'Église; cette image récurrente trouve son expression plus solennelle et définitive dans l'Apocalypse de Jean, où l'éternité bienheureuse est illustrée à travers l'image des noces entre l'Église et l'Agneau⁹.

Pourquoi le Nouveau Testament a-t-il privilégié cette analogie, parmi tant d'autres, à un titre particulier?

Mariage signifie avant tout union stable et définitive, exactement ce que Notre-Seigneur veut réaliser avec son Église et, à travers elle, avec les âmes membres de son Corps Mystique. Il est clair que les deux figures de l'Épouse et du Corps Mystique s'imbriquent : là où existe l'authentique union conjugale, les époux deviennent une seule chose.

Or, pour être valide, un mariage doit avant tout être voué à la perpétuité et à la fidélité absolue et réciproque : sans ces présupposés, il n'y a tout simplement pas de vrai mariage.

Notons surtout que l'engagement à la fidélité absolue et réciproque exprime et protège la sacralité du lien conjugal, au point qu'une seule ombre contraire à cet engagement apparaît incompatible avec le lien conjugal : ici plus qu'en tout autre élément nous trouvons exprimée la nature du lien que le Christ veut avec son Église.

Ce lien est unique pour deux catégories de raisons. Tout d'abord il ne peut exister valablement que dans un seul cas : de même que la communion entre deux époux ne peut exister que dans un cas unique et spécifique, dans la mesure où un mariage est un empêchement à un second mariage, de même l'union entre le Christ et l'Église ne peut exister que dans un cas unique précis. En second lieu ce lien, là où il existe, ne peut pas être décliné — ou dilué — en des formes différentes : il existe seulement en

une modalité absolue et parfaite.

De même que l'union vraie et légitime entre époux existe seulement dans le mariage et ne peut exister entre deux faux « époux » qui refusent — par exemple — les obligations du mariage, de même l'union entre le Christ et l'Église existe seulement dans sa forme parfaite, c'est-à-dire dans l'unique Église voulue et fondée par Lui¹⁰. En termes plus simples, un mariage est soit valide soit invalide; s'il est valide, il est nécessairement parfait¹¹.

Dans cette perspective — qui est la seule admissible — la notion d'unité partielle, de communion *non pleine* des fausses églises ou communautés, apparaît plutôt comme la tentative de légitimation d'une union illégitime ou d'un faux mariage : encore plus absurde est la tentative de valoriser ce type d'union comme élément positif et intrinsèquement valide pour atteindre l'union parfaite avec le Christ dans l'Église. Nous ne le répéterons jamais assez : tant sur le plan théologique que sur le plan historique, une fausse église n'est pas un moyen pour atteindre la « pleine communion », mais un instrument efficace pour tenir les âmes éloignées de la seule vraie Église¹².

10. Le développement de l'analogie peut corroborer cette notion. Les deux époux, après leur mariage, sont *une seule chair* (Mt. 19, 6). Sur le plan ontologique, donc, entre l'instant d'avant et l'instant d'après le mariage, il y a une différence abyssale. Réciproquement, au cours des fiançailles, il y a sans aucun doute une longue maturation qui, entre le début et la période finale précédant immédiatement le mariage, porte au niveau humain les deux fiancés à une bien meilleure connaissance mutuelle. Mais, au niveau ontologique, rien ne change. Que les deux fiancés se connaissent à peine ou qu'ils se connaissent déjà parfaitement (comme la veille du mariage), leur union conjugale, tant qu'ils ne se marient pas, est ontologiquement toujours la même, c'est-à-dire nulle : elle n'existe tout simplement pas; notons surtout que les deux fiancés, à tout moment, ne sont liés par aucun lien.

Une distinction analogue peut être appliquée à la relation qui existe entre les communautés non catholiques et l'Église. Entre une communauté calviniste et une « église » orthodoxe, il y a certainement une grande différence sur le plan matériel, mais il n'y en a aucune sur le plan ontologique : toutes deux n'ont aucune union formelle avec l'Église; exactement comme deux fiancés n'ont aucune union conjugale un an avant comme un jour avant leur mariage : ils ne peuvent pas être « imparfaitement mariés », ou en état de « mariage non plein »! Ontologiquement, donc, soit l'union subsiste dans sa forme complète, soit elle ne subsiste pas.

11. Notre raisonnement se place naturellement sur le plan ontologique, où ce qui fait la validité est l'ensemble et la perfection des caractères requis, abstraction faite des limites et des difficultés humaines et psychologiques qui investissent le plan personnel et phénoménologique.

12. Il est superflu de répéter que ceci est vrai pour les fausses religions en tant que telles, abstraction faite des dispositions subjectives de ceux qui en font partie. En tant que telles, en effet, elles ne peuvent jamais être des instruments de salut, caractéristique propre à la seule religion catholique, et ce par institution divine.

La perspective créée par la notion de communion *non pleine* prétend surtout imposer à Notre-Seigneur des « épouses » de second rang qu'Il ne s'est pas choisies et qu'Il ne peut accepter comme telles.

Encore une fois, seule l'idéologie œcuménique pouvait produire une erreur de cette portée, avec pour seul résultat de provoquer une confusion et une diminution de la foi en l'Unité et l'Unité de l'Église catholique et — par conséquent — éclipsant aux yeux de ceux qui sont dans l'erreur la nécessité absolue d'appartenir à l'Église catholique ou de se convertir à elle.

III) L'UNITÉ DE L'ÉGLISE SE FONDE SUR L'ADHÉSION SURNATURELLE À L'UNIQUE VÉRITÉ

Nous devons maintenant nous interroger sur les éléments qui assurent l'Unité de l'Église, pour ensuite appliquer les conclusions logiques au problème qui nous intéresse.

Comme l'enseigne la doctrine classique, il existe dans l'Église trois facteurs d'unité : l'unité de foi, l'unité de gouvernement et l'unité de culte. Ceci signifie que dans l'Église doivent exister une foi unique, un gouvernement unique et une liturgie unique avec les sacrements, et avec des rites substantiellement équivalents. Ces trois facteurs représentent évidemment un *unicum*, et il n'est pas possible d'en choisir un pour en exclure un autre.

Néanmoins, la foi a une priorité logique sur les deux autres éléments, en tant que fondement de la vie chrétienne, porte et pré-supposé fondamental de toutes les autres vertus surnaturelles. Ce n'est pas un hasard si la foi est la première chose que le futur baptisé demande à l'Église. La foi procure la vie éternelle : c'est la seconde affirmation du candidat au baptême. Les sacrements ne feront pas autre chose que faire fructifier le germe de la foi semé par le baptême, et le gouvernement de l'Église n'aura pas d'autre fin que celle de conduire les âmes à la vie éternelle. Dans cet *unicum*, la foi a par conséquent une priorité logique. Nous concentrerons donc notre attention sur la profession de foi catholique entendue comme facteur fondamental d'unité : ceci nous permettra de dissiper certaines graves équivoques auxquelles nous avons déjà fait allusion et que nous allons tout de suite expliciter.

En effet, si l'on est uni dans la profession de la même foi, avec tous ses dogmes, il semblerait qu'il existe réellement une certaine unité avec la profession de foi luthérienne (par exemple), dans la mesure où nous croyons, catholiques et luthériens, en certains dogmes : la divinité du Christ, la vie éternelle, la nécessité du baptême, l'enfer, etc. Et bien, soutiennent les fauteurs de l'œcuménisme, c'est sur ces points communs d'éléments essentiels qu'il faudrait s'appuyer pour reconstruire l'unité perdue à cause du péché. En ce sens, les luthériens seraient dans une certaine communion avec l'Église. Les anglicans le seraient encore plus, et les orthodoxes encore davantage, dans la mesure où ils partagent avec nous presque tous les dogmes.

8. Cf. 1Cor. 6, 15-17; 2Cor. 11, 2.

9. Cf. Ap. 22, 17; Eph. 1, 4; 5, 27.

Cette perspective est hélas erronée, et elle réduit la foi à un ensemble d'affirmations plus ou moins partagées par les différentes confessions. Il s'agit d'une vision résolument « horizontale » et matérielle de données qui devraient au contraire être prises en considération en restant sur un plan surnaturel qui respecte la nature intrinsèque de la vertu théologale de foi : c'est la « foi » vue par ceux qui n'ont plus la foi ou sont en train de la perdre.

D'un point de vue formel, l'Unité qui distingue ceux qui professent la vraie foi ne se fonde pas simplement sur une somme plus ou moins identique de dogmes, mais sur le fait de se soumettre à l'autorité de Dieu qui se révèle et qui parle à travers l'Église : tel est le motif fondamental d'Unité pour quiconque professe la foi catholique. Or l'autorité de Dieu qui se révèle ne peut être qu'Une, parce que Dieu est Un (bien évidemment avec de telles prémisses, les contenus dogmatiques ne peuvent qu'être absolument identiques).

En conséquence, quiconque croit à quelque chose ou même à presque tous les dogmes catholiques ne pourra pas le faire pour la raison que nous avons indiquée, mais sur la base de convictions personnelles d'une autre nature, ce qui exclut tout type de communion dans le sens formel du terme. Reste donc seulement une communauté, plus ou moins étendue, de type matériel et phénoménologique¹³.

En termes plus simples : quelqu'un qui

13. Il faut de plus noter que dans le cas d'espèce, l'intensité subjective de l'acte de foi n'a pas d'importance ; il est vrai qu'un adventiste ou un mormon peut avoir une « foi » plus intense (ou fanatique) que celle d'un catholique, qui peut être tiède, comme cela arrive souvent : ce que nous analysons est la nature intrinsèque de l'acte de foi compris comme tel, et les caractéristiques qu'il doit nécessairement avoir pour pouvoir exister.

partagerait toutes les vérités enseignées par l'Église sauf une seule, ne croirait pas toutes ces vérités par obéissance à l'Église mais par obéissance à sa propre raison. Donc tout en ayant sur le plan quantitatif et matériel un grand nombre de choses en commun avec le catholicisme, sur le plan de la foi (qui comme nous l'avons vu est celui qui fonde tous les autres) il ne se distinguerait pas substantiellement de quelqu'un qui en refuse tous les dogmes.

IV) LA FIN DE L'ÉGLISE EST LE SALUT DES ÂMES

Enfin, nous devons nous interroger sur la finalité spécifique de la communion avec l'Église. En effet sur ce point aussi existent de graves équivoques : l'appartenance à l'Église est souvent réduite à un simple signe d'identité culturelle ou religieuse, légitimé surtout par la tradition locale propre aux pays catholiques, ce qui justifie de fait n'importe quel parcours alternatif.

Le problème est en réalité bien plus grave et doit être considéré en relation avec la mission de l'Église, hors de laquelle il n'y a pas de salut.

L'appartenance à l'Église est donc sous-tendue par cette vérité dogmatique, et elle le sera en termes proportionnels à la portée de cette même vérité.

Or le salut comme tel représente à la fois la fin ultime de la vie de tout homme, et la raison d'être de l'Église. C'est une réalité qui ne peut être ni déclinée ni diluée : formellement parlant, il n'est pas possible d'être dans un état de quasi-salut, de salut non plein, de salut partiel, et cela n'aurait pas de sens de proposer à quelqu'un un salut imparfait comme un bien pour son âme. Hélas la seule alternative au salut est la damnation, sans aucune nuance intermédiaire.

Par conséquent le lien avec l'Église (la communion), à travers laquelle le salut est véhiculé, ne peut en aucun cas être partiel

sans être en même temps absurde et donc inexistant.

LA PRIÈRE DE JÉSUS POUR L'UNITÉ¹⁴

Nous souhaitons conclure nos réflexions par quelques considérations sur la célèbre prière de Notre-Seigneur pour l'Unité. Il s'agit du passage bien connu de l'Évangile de saint Jean (17, 11-21) dans lequel Jésus prie son Père afin qu'il accorde le don de l'Unité aux apôtres et aux croyants. Le célèbre passage est systématiquement utilisé pour justifier le mouvement œcuménique, lequel certifie qu'il est la réponse fidèle à l'enseignement et à la volonté explicite de Jésus exprimée dans cette prière. En réalité, et paradoxalement, c'est précisément cette prière de Jésus qui démolit et condamne ce mouvement.

En effet, quand Jésus demande quelque chose à son Père, sa prière est toujours infaillible, c'est-à-dire qu'Il obtient toujours ce qu'Il demande¹⁵. Jésus est Souverain Prêtre et donc Souverain Médiateur, établi comme tel par le Père. Ceci est toujours et nécessairement vrai, à moins que la prière ne soit conditionnelle, comme à Gethsémani, lorsque Jésus soumet à la volonté de son Père l'issue de sa requête. Dans la prière pour l'Unité, ce n'est pas le cas : Jésus demande l'Unité pour son Église comme un bien absolu et nécessaire. Par conséquent Il ne peut que l'obtenir, et son Père ne peut que la Lui accorder. Il s'agit de l'Unité absolue, prérogative inamovible, dont nous avons traité, que l'Église ne pourra jamais perdre et qui ne peut ni exister, ni être recherchée, ni être recomposée en dehors d'elle.

Don Davide Pagliarani

(La Tradizione Cattolica n°2,2010)

14. Nous signalons sur ce sujet, de PIER CARLO LANDUCCI, l'excellent *La vraie signification de « Ut unum sint »* (Jn 17, 11-21), in *Renovatio*, année XVII, n. 1, 1983.

15. *Somme Théologique*, III, Q. 21, art. 4.

VIE CHRÉTIENNE ET VÉRITÉ

En 1949, Jacques Maritain (1882-1973) — que nous estimons en tant que philosophe thomiste jusqu'à l'« *Humanisme intégral* », mais envers lequel nous émettons toutes les réserves que le cardinal Siri exprimait déjà dans son livre *Gethsémani* (Fraternité de la très sainte Vierge, Rome 1980) — se posait cette question : « *Notre foi peut-elle être un faire avant d'être un connaître ?* »

Aujourd'hui, beaucoup vivent, ou mieux, pensent vivre la foi en faisant certaines choses bonnes, souvent au service des autres, et même sans oublier quelques prières au bon Dieu, mais sans s'inquiéter de savoir s'ils professent la Vérité et s'ils la traduisent dans leur vie, la Vérité tout entière, telle que Dieu, en Jésus-Christ, son Fils fait homme pour notre salut, nous l'a révélée.

Ce comportement est très répandu aujourd'hui, au point qu'il est devenu une mentalité, une façon de se comporter pour certains, peut-être pour la majorité. À la limite — pense J.

Maritain — une telle foi serait seulement une acceptation de certaines valeurs, comme le proposait B. Spinoza. Où est alors la foi théologique ? *Il est nécessaire aujourd'hui, au milieu du désordre et de la dévastation causés par l'« aggiornamento » et par l'œcuménisme irénique*, de faire *un examen de conscience* fort et clair sur les points suivants :

- En bon catholique, est-ce que j'accepte Jésus-Christ comme l'Homme-Dieu, seul Seigneur et seul Sauveur, et est-ce que j'accepte toutes les Vérités de foi qu'Il a révélées et que l'Église catholique propose à ma foi ? Et ces Vérités sont-elles l'âme de ma vie ?

- Ma vie de prière et mon rapport avec Dieu sont-ils éclairés par les définitions dogmatiques des Papes et des Conciles, de Nicée à Trente, sur les Mystères de la très Sainte-Trinité et de Notre Seigneur Jésus-Christ ?

- Mon regard vers les religions non chrétiennes est-il pénétré des paroles absolues du

Christ sur la nécessité de la foi en Lui, en Lui seul, pour parvenir au salut éternel, et sur l'obligation d'être missionnaire, en promouvant par la prière et par l'action la conversion des infidèles ?

- *Suis-je sûr et ai-je le courage de professer ouvertement, comme Jésus l'a enseigné, que « qui croira et sera baptisé sera sauvé, et qui ne croira pas sera condamné ? »* (Mc. 16, 16).

- La façon dont je m'approche de l'Eucharistie, présence réelle et Sacrifice de Jésus, est-elle plongée dans le climat du discours de Jésus à Capharnaüm (Jn. 6, 1-70) et de la Sainte Cène (Mt. 26, 26-29 ; Mc. 14, 22-26 ; Lc. 22, 19-20 ; Jn. 14-17), sur l'offrande de la vie pour Lui et sur l'unité avec Lui, et se nourrit-elle du dogme eucharistique tel que l'Église l'a défini et proclamé au Concile de Trente, dans l'encyclique *Mediator Dei* de Pie XII, et dans l'encyclique *Mysterium fidei* de Paul VI ?

- Mon rapport avec mes frères — en particulier les pauvres — prend-il sa source dans la présence de Jésus en eux, comme Il l'a expliqué dans le discours sur le jugement dernier (Mt. 25, 31-46)?

- Ma relation à la Vérité et au mensonge est-elle celle d'un enfant de lumière qui s'inspire du « si si no no » de l'Évangile?

Ou bien :

- Ma foi est-elle seulement un sentiment de confiance en Dieu, sans un contenu précis de Vérité? Un christianisme romantique, sentimental, sans doctrine, un christianisme qui ne vient certainement pas de Jésus-Christ?

- Ai-je une attitude fidéiste, qui néglige l'harmonie entre la foi et la raison?

- Ai-je une conception « esthétique » de la foi, qui laisse aux autres le soin de s'engager dans la société pour la transformer à l'image de l'Évangile de Jésus, pour affirmer sa primauté sur toute réalité, sa royauté spirituelle, eucharistique et sociale sur le monde?

- Sous l'influence de l'utilitarisme dominant, ai-je une morale pour laquelle une fin bonne et même pieuse justifie des moyens douteux ou mauvais? (auquel cas je serais machiavélique, et non catholique).

- Une prétendue diplomatie — diplomatie erronée — prend-elle la place du vrai témoignage catholique, quand cela m'arrange?

Ces questions sont adressées avant tout à moi-même — c'est pourquoi je les ai formulées à la première personne, et en les posant, c'est moi-même que je réprimande, mais *tout catholique d'aujourd'hui*, à commencer par les têtes mitrées et les épaules pourprées, *doit se les poser à soi-même en ce moment singulier de notre histoire, en ce moment de dévastation, d'« auto démolition » de l'Église* (comme disait Paul VI) *jamais vue jusqu'à présent.*

Le volontarisme — disais-je en commençant — considère la foi comme « pure obéissance » aux choses à faire, avant d'être adhésion à la Vérité immuable qu'il faut croire, défendre, garder et manifester.

Par ailleurs, on accepte des nouveautés abusivement introduites et présentées comme des positions de l'Église. Paul VI lui-même dit à Jean Guittou que « *l'on aurait pu arriver à une pensée majoritaire dans l'Église, mais que cela n'aurait pas été la pensée de l'Église.* » (J. Guittou, *Paul VI secret*, 1976).

Aujourd'hui un certain discours, très répandu et peut-être numériquement majoritaire, exalte les valeurs de la modernité et absolutise la créativité individualiste : on va ainsi vers une mentalité subjectiviste qui se fabrique un « credo » à la mode, ou plutôt qui n'a pas de credo. *Non pas Dieu, encore moins Jésus-Christ, mais seulement l'homme, mesure de toute chose.* Ainsi s'est répandue dans les paroisses, dans les séminaires, dans les facultés théologiques, parmi les têtes mitrées, une « *théologie sans Dieu* ». Incroyable, mais vrai ! Et même les enfants, même ma mère, qui ne connaissait que le catéchisme de saint Pie X, s'en sont aperçus. Beaucoup s'en aperçoivent, sauf ceux que cela arrange de ne pas s'en apercevoir.

Qu'il ait existé et qu'il existe encore « *un homme sans Christ* », des « *hommes sans Christ* », nous le savions depuis des décennies, depuis des siècles, au moins depuis la Révolution française. *Salvatore Quasimodo* (1901-1968), qui n'était pas précisément catholique, écrivait même dans une célèbre poésie : « *Tu es encore celui de la pierre et de la fronde... sans amour, sans Christ.* » Mais aujourd'hui s'est répandue, comme si elle était normale, une « *théologie sans Christ* ». Le cardinal Siri le disait : « *Le plus dangereux est Karl Rahner, qui écrit très bien et a l'air d'être droit* (il répand même la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus), *mais qui a toujours soutenu qu'il faut une nouvelle théologie. Une théologie qui mette Jésus-Christ de côté et convienne à notre siècle* » (B. Lai, A.M. Scavo, *Giuseppe Siri. Ses images, ses paroles*, De Ferrari, Gênes, 2008). C'est pourquoi Rahner a aujourd'hui une myriade de disciples parmi les Évêques, les théologiens et autres docteurs. *Rahner est le prince des hérétiques.* Et que sont ceux qui le suivent? Des guides qui conduisent les âmes à la perdition. Assurément la pensée de Rahner n'est pas la pensée de l'Église, « *Mère et Maîtresse de Vérité* », mais *l'Église, dans son autorité la plus haute, a le devoir de démasquer Rahner, comme le loup qui massacre les bergers et les agneaux.* (Lorsque Karl et Hugo Rahner étaient jeunes élèves des jésuites, un jeune *Christifidelis laicus* de Turin passa chez eux, en voyage vers l'Allemagne, où son père était ambassadeur d'Italie : *Pier Giorgio Frassati*... La mère de Karl et Hugo, voyant la foi et l'intimité avec Jésus vécues par Pier Giorgio, disait à ses fils : « *Vous voyez, Pier Giorgio est un laïc, mais il est bien meilleur que vous, qui êtes séminaristes!* » Maman Rahner voyait loin.)

Aujourd'hui, le climat de sécularisation rend naturelle et spontanée cette attitude de l'esprit que les anciens appelaient avec raison « *hérésie* ». Mais dire « *hérésie* » n'est pas suffisant, parce que l'hérésie peut conserver un fond commun de vérité. *Il s'agit d'apostasie — apostasie d'hommes d'Église — la plus terrible apostasie, et le châtement le plus grand qui puisse frapper le peuple chrétien.*

Pour une authentique évangélisation, le retour aux certitudes fondamentales du Credo catholique de toujours, selon la plus pure et vraie Tradition catholique, à la « *charité de la Vérité* », qui est la plus grande charité, est aujourd'hui absolument nécessaire. Il est indispensable, il est urgent. Il le faut tout de suite, et non pas demain. *La Vérité tout de suite, toute la Vérité* : « *Ce qui a été cru toujours, partout et par tous, telle est la foi catholique* », écrit saint Vincent de Lérins. Sur cette base très solide, il faut travailler à tous les niveaux — formation du Clergé, catéchèse, éducation dans les écoles vraiment catholiques, défense de la vie, appel à la vie de prière — en vue d'un retour, qui ne peut plus être différé, des esprits au juste rôle de la Vérité de foi dans la vie chrétienne. *Un retour à Jésus-Christ, Jésus-Christ tout entier, à Lui et à tout ce qui vient de Lui* : le Credo, la Loi morale, la doctrine, les sacrements, l'Église, la

vie de la Grâce sanctifiante dans les âmes, la fuite du péché, la vie éternelle, le salut des âmes.

Le peuple chrétien, le monde d'aujourd'hui, n'ont pas besoin de l'« *aggiornamento* », du « *dialogue* », de l'œcuménisme, d'une pastorale mensongère sans Vérité. *Le peuple chrétien, qui croit encore, le monde d'aujourd'hui, n'ont besoin que de Jésus-Christ.* Mais aujourd'hui, bien souvent, on ne peut que pleurer comme le prophète Jérémie dans les *Lamentations* : « *Nos enfants nous demandaient du pain, et il n'y avait personne pour le leur donner.* »

Saint Père, Seigneurs Évêques, donnez-nous le Pain — qui n'est autre que Jésus-Christ — fût-ce au prix du martyre comme pour le petit Tarcisius († 250), qui portait le pain de vie pour fortifier les Chrétiens en attente du martyre!

Candidus

(*Si Si No No*, 15 mars 2010)

Les Publications du Courrier de Rome peuvent être commandées par fax (0149628591) ou par mail courrierderome@wanadoo.fr. Paiement à réception de la commande. Frais d'envoi pour la France : jusqu'à 16 € ajouter 3 €, au-dessus de 16 € jusqu'à 40 € ajouter 5 €, de 40,01 à 100 € ajouter 6 €, au-dessus de 100 € franco de port.

COURRIER DE ROME

Responsable

Emmanuel du Chalard de Taveau

Adresse : B.P. 156 — 78001 Versailles Cedex

N° CPPAP : 0408 G 82978

Imprimé par

Imprimerie du Pays Fort

18260 Villegenon

Direction

Administration, Abonnement

Secrétariat

B.P. 156

78001 Versailles Cedex

E-mail : courrierderome@wanadoo.fr

Abonnement

• France :

- de soutien : 40 €, normal : 20 €,
- ecclésiastique : 8 €

Règlement à effectuer :

- soit par chèque bancaire ou à l'ordre du Courrier de Rome, payable en euros, en France,
- soit par C.C.P. Courrier de Rome 1972-25 F Paris.

• Suisse :

- de soutien : CHF 100, normal CHF40
- ecclésiastique : CHF 20

Règlement :

- Union de Banques Suisses - Sion
- C / n° 891 247 01E

• Étranger : (hors Suisse)

- de soutien : 48 €,
- normal : 24 €,
- ecclésiastique : 9,50 €

Règlement :

- IBAN : FR81 2004 1000 0101 9722 5F02 082
- BIC : PSST FR PPP AR